



## IME – SESSAD « Le Castel de Navarre »

1 Impasse d'Oly  
64110 Jurançon

Tél : 05.59.06.09.44 - Fax : 05.59.06.51.36

Courriel : ime.casteldenavarre@pep64.org

### COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 27 Mai 2015

#### Etaient présents :

- **Représentants des jeunes** : Ambre CAPELLE, Alexis MAUHE
- **Représentants des familles** : Mme DE RAVIGNAN, Mme DEVILLEBICHOT, Mme DILÉ
- **Représentants des personnels de l'IME** : Mme BERGOULI, M. JEANTOY
- **Membres de droit** : M. GRACIA directeur de pôle TPEA Est, M. de BARROS adjoint de direction
- **Invités à titre consultatif** :  
Assistante des jeunes pour faciliter leurs interventions : Mme MEDINA-GONZALEZ  
Représentants suppléants des jeunes : Jaoued DE BOCK, Laura LARRERE  
Représentants suppléants des familles : M. ARRIEULA

**Absents excusés** : Naomi PAGES et Mickaël PEREIRA (représentants des jeunes), M. SOUM (représentant des familles), M. RENNER (représentant des PEP 64).

#### L'ordre du jour est le suivant :

- 1 - Approbation du compte-rendu du CVS précédent
- 2 - Modifications du règlement intérieur du CVS
- 3 - Suites réservées aux avis et propositions émis lors du précédent CVS
- 4 - Questions des jeunes
- 5 - Questions des familles
- 6 - Questions des représentants du personnel
- 7 - Informations diverses sur la vie du Castel de Navarre
- 8 - Date du prochain CVS

#### **1 - Approbation du relevé de conclusions du CVS précédent**

Le relevé de conclusions du CVS du 11/03/2015 est approuvé à l'unanimité.

#### **2 - Modifications du règlement intérieur du CVS**

Les représentants des familles observent que la convocation au CVS n'était accompagnée ni de l'ordre du jour ni du projet de règlement intérieur du CVS à valider.

Il est décidé de :

- reporter ce vote au prochain CVS afin que tous les membres puissent prendre connaissance du projet de règlement intérieur ;
- transmettre les questions des familles à la direction pour inscription à l'ordre du jour 1 mois avant la réunion du CVS
- inscrire l'ordre du jour sur la convocation
- joindre à la convocation les documents utiles à la compréhension de l'ordre du jour

#### **3 - Suites réservées aux avis et propositions émis lors du précédent CVS**

##### **3.1 - Intendance : installation d'un surpresseur pour l'eau chaude aux pavillons D1 et D2 ?**

La direction attend les résultats de l'étude sur l'installation d'une seule chaudière à bois pour tous les locaux de l'établissement (actuellement il y a 12 chaudières) et le montant du financement autorisé par l'ARS pour ces travaux.

Une solution transitoire sera mise en place pour permettre aux jeunes concernés d'avoir de l'eau chaude.

### **3.2 - Internat : solutions pour éviter le déplacement des jeunes pour la nuit dans un autre pavillon ?**

Avancée : des familles ont été contactées pour décaler le jour d'internat de leur enfant, le redéploiement des nuitées est plus linéaire sur la semaine, de sorte que les jeunes n'ont plus à quitter leur pavillon pour la nuit (sauf exception en cas d'absence d'un personnel pour maladie).

La direction précise qu'une phase de travail a démarré sur la remise à plat complète des emplois du temps. Il est également prévu à moyen terme de réduire les effectifs des jeunes par pavillon, de passer de 12 à 9 jeunes, avec des chambres de 1 ou 2 lits maxi. Cela se mettra en place avec le transfert des plus jeunes internes (en SEES) sur le futur site sur Pau aggro.

### **3.3 – Avancées sur la question du pécule ?**

La direction précise qu'aucun autre IMPRO ne verse de pécule à ses jeunes, qu'il s'agit d'une singularité du Castel.

Les professionnels travaillent sur la question et plusieurs pistes sont envisagées. Il s'agit toujours de valoriser le travail du jeune, mais le débat porte sur la nature du travail à valoriser : en atelier ? en groupe thérapeutique ? en groupe éducatif ?

Une piste parmi d'autres serait de « reproduire » ce qui se fait en milieu ordinaire : valoriser financièrement les stages à l'extérieur (prime à l'inclusion), ce qui permettrait d'allouer au jeune une somme bien plus importante que le pécule actuel.

## **4 - Questions des représentants des jeunes**

### **QUESTIONS DES JEUNES EN SEES (LES MOINS DE 14 ANS)**

#### **4.1 - Cantine**

Les jeunes trouvent que la cuisine est bonne, mais ils demandent plus de menus du monde.

Réponse de la direction : il y a eu un progrès sur la variété des menus et il y a déjà un repas du monde 1 fois par mois, d'ailleurs identifié sur les menus.

Les retours sur la qualité des repas sont plus positifs des jeunes externes que des jeunes internes, alors qu'ils ont tous le même repas. Ce décalage s'explique par la liaison chaude, nécessaire pour livrer les repas aux pavillons, qui ramollit les aliments.

#### **4.2 - Manque de douches dans les pavillons**

Réponse de la direction : cela sera réglé avec la future réduction du nombre de jeunes par pavillon.

#### **4.3 - Cour du haut**

Les jeunes souhaiteraient l'installation d'un système qui empêche les ballons de tomber en contrebas de la cour.

Réponse de la direction : les services techniques de l'établissement peuvent étudier la question.

Les jeunes souhaiteraient qu'un panier de basket soit installé dans la cour du haut.

Réponse de la direction : oui c'est envisageable, fixé au sol (Ambre déconseille de le fixer sur le mur du bâtiment car le ballon partirait sur le toit). Un devis sera demandé pour une installation l'année prochaine.

#### **4.4 - Temps éducatif**

Les jeunes apprécient ces temps éducatifs.

Précision de Mme Médina-Gonzalez : depuis la rentrée de septembre 2014, les enfants de SEES bénéficient de temps éducatifs qui s'articulent avec des groupes de besoins en classe. Chaque enfant a au minimum 1h30 de classe par jour et le reste de la journée est organisé en temps scolaire ou éducatif en fonction des besoins de chaque enfant.

#### **4.5 - Activités éducatives**

Les jeunes souhaiteraient pouvoir choisir entre plusieurs propositions d'activités éducatives.

Réponse de la direction : non, cela semble compliqué à organiser pour des raisons matérielles et d'encadrement.

Ils souhaiteraient pouvoir apprendre à jouer d'un instrument de musique.

Ils souhaiteraient avoir plus de livres dans le coin bibliothèque des classes et avoir un abonnement au « Petit Quotidien » ;

Réponse de la direction : oui, l'achat de livres et l'abonnement sont tout à fait possibles dès la rentrée prochaine.

## **QUESTIONS DES JEUNES EN SIPFP (LES 14 ANS ET PLUS)**

### **4.6 - Repas du midi**

Il y a 2 demandes d'installation d'un self dans le réfectoire.

Réponse de la direction : non, vu les investissements importants à venir, cette demande ne pourra pas être satisfaite à moyen terme.

Les jeunes de l'appartement souhaiteraient rester à l'appartement pour le repas du midi.

Réponse de la direction : non, la coupure d'1h30 est trop courte pour aller à l'appartement, préparer le repas, faire la vaisselle, revenir au Castel et avoir un temps de repos. De plus, cela mobiliserait un professionnel pour encadrer un petit groupe sur l'appartement.

### **4.7 - Problème d'isolation thermique des pavillons**

Réponse de la direction : elle est bien consciente du problème. Il sera réglé lors de la future restructuration des locaux du Castel prévue dans les 3-4 années à venir.

### **4.8 - Récréations trop longues**

Les jeunes se plaignent de récréations parfois trop longues et demandent que la durée normale soit respectée.

Réponse de Mme Médina-Gonzalez : la récréation dure ½ heure, mais selon les jours elle peut être plus courte selon la météo ou la tension entre les jeunes. Quand un jeune est en atelier, il a un temps de repos dans l'atelier, il n'a pas de récré à proprement parler. Pour les SEES, les récrés sont sur mesure en fonction du découpage des groupes entre les temps scolaires et les temps éducatifs.

Mme Devillebichot informe des aménagements mis en place à l'IME de Mazères pour animer les temps de récréations (objectifs : éviter le désœuvrement et apaiser les tensions entre jeunes) :

- Ouverture des classes pendant les récrés : réponse au besoin d'isolement de certains jeunes
- Mise en place d'une activité encadrée : atelier relaxation, activités multisports
- Définition de zones de jeux avec ballon / zones de jeux sans ballon

### **4.9 - Demande de décoration dans la cantine**

Réponse de la direction : oui cela peut être envisagé, par exemple en lien avec la thématique des menus du monde.

### **4.10 - Sorties**

Les jeunes souhaiteraient des sorties en journée complète avec les éducateurs.

Réponse de la direction : non parce que les sorties éducatives ne peuvent se faire que sur les temps éducatifs (les mercredis et pendant les vacances scolaires), et pas sur le temps scolaire ou d'atelier.

### **4.11 - Cour du bas**

Les jeunes demandent une table de ping-pong pour les récrés sur la cour du bas.

Réponse de la direction : elle prend en compte la demande et étudiera la question pour l'année prochaine.

Les jeunes demandent un nouveau tracé des terrains de sport (tout effacé) de la cour du bas et des nouveaux filets aux cages de but et aux panneaux de basket.

Réponse de la direction : oui, cela paraît faisable pour l'année prochaine.

Des jeunes ont demandé l'installation d'un terrain de sport clôturé en bois sur la cour du bas.

Réponse de la direction : non parce que la cour du bas est un des rares terrains plats du Castel, qui doit pouvoir rester polyvalent, et notamment permettre une utilisation en tant que parking pour véhicules.

### **4.12 - Hygiène dans les toilettes**

Les jeunes trouvent que les utilisateurs salissent beaucoup les toilettes et ils voudraient qu'il y ait une meilleure hygiène de la part des utilisateurs.

Précision de la direction : les toilettes sont nettoyées tous les matins. Il faudrait davantage sensibiliser les jeunes sur ce sujet.

## **5 - Questions des représentants des familles**

### **5.1 - Présentation du CVS sur le blog du Castel**

Les représentants des familles proposent de mettre sur le blog la même présentation du CVS que celle du livret d'accueil du Castel.

## **5.2 - Demandes de coordonnées des familles à transmettre au CVS**

Une vingtaine de familles a transmis ses coordonnées, et 90 % des personnes ayant répondu préfèrent recevoir le compte-rendu du CVS sur support papier.

## **5.3 - Organisation des stages**

Le 1<sup>er</sup> stage a lieu l'année des 16 ans du jeune et il appartient à la famille de trouver ce 1<sup>er</sup> stage. Les stages suivants sont trouvés par le Castel.

## **5.4 - Organigramme et liste du personnel**

Les représentants des familles souhaiteraient avoir un organigramme de l'ensemble des personnels de l'établissement afin de mieux cerner « qui fait quoi ».

Des mouvements étant en cours, l'équipe de direction proposera un organigramme après la rentrée 2015-16.

Les représentants des familles souhaiteraient que la liste des intervenants autour de chaque jeune soit plus détaillée (liste collée dans le cahier rouge).

## **5.5 - Kermesse**

Les représentants des familles disposeront d'un stand pour faciliter la visibilité du CVS et la communication avec les familles.

## **5.6 - Séjours d'été**

Tous les jeunes du Castel partiront au moins une journée.

## **5.7 - Préconisations de l'évaluation externe : axes de travail avec les familles ?**

Ce travail est prévu à 3 niveaux :

- Travaux du CMS (Comité Médico Social consultatif) des PEP 64
- Mise en commun des actions du plan d'amélioration de la qualité des établissements des PEP 64
- Mise en place du plan d'amélioration de la qualité dans chaque établissement des PEP 64

Mme Devillebichot note que ce travail avec les familles est inscrit dans le projet associatif 2011-2016 des PEP 64.

M. Gracia confirme que les choses se mettent en place progressivement.

## **5.8 - Comment est administré l'établissement ?**

Y a-t-il un Conseil d'Administration au Castel ? Des sièges sont-ils prévus pour les représentants des familles ?

Réponse de la direction : il n'y a pas de conseil d'administration au sein des établissements des PEP 64. Il y a un seul conseil d'administration au niveau départemental pour gérer les 24 établissements des PEP 64, avec un bureau qui se réunit mensuellement. Il y a 3 sièges d'administrateurs pour représenter les familles des 24 établissements.

## **5.9 - Informations sur les mouvements des personnels**

**Personnel pédagogique** : le Castel dispose de 7 équivalents temps plein, répartis sur 8 enseignants + la coordinatrice pédagogique Mme Médina-Gonzalez.

3 enseignants sont en contrat annuel et ont demandé leur renouvellement au Castel, l'établissement ne sera informé du résultat qu'à la clôture du mouvement des enseignants.

**Personnel éducatif** : l'AMP (Aide Médico-Psychologique) qui s'occupait des temps éducatifs des SEES a changé de poste au sein du Castel et a été remplacée en fin d'année scolaire par une autre AMP du Castel.

**Personnel médical** : le docteur Mignonat quitte le Castel à la fin de l'année scolaire, le recrutement d'un médecin psychiatre est en cours.

**Personnel de direction** : M. Antoine de Barros, adjoint de direction, quitte le Castel à la fin de l'année scolaire. Un courrier d'information sera adressé aux familles. Le recrutement d'un remplaçant est en cours.

## **5.10 - Changement de vendredi férié en mai**

A la demande des représentants des familles, la direction apporte quelques précisions sur les circonstances des changements de vendredi férié en mai.

### **5.11 - Demande de révision du Règlement de Fonctionnement**

Mme Devillebichot observe que le Règlement de Fonctionnement du Castel ne répond que partiellement aux prescriptions de l'article R311-33 et suivants du CASF (Code de l'Action Social et des Familles). Elle propose à la direction un pré-projet qui pourrait nourrir un travail interne de révision du règlement.

Réponse de la direction : elle est consciente qu'une révision globale des divers textes du Castel doit être menée afin de mieux répondre aux prescriptions légales en vigueur. Concernant le règlement de fonctionnement, il fera l'objet d'une réécriture en interne.

## **6 - Questions des représentants du personnel : RAS**

### **7 - Informations diverses sur la vie du Castel de Navarre**

#### **7.1 - Classe externalisée au lycée Pro de Jurançon**

Les retours sont très positifs. Les jeunes devraient pouvoir passer d'1 demi-journée à 3 demi-journées par semaine au lycée Pro.

#### **7.2 - Classe externalisée au collège de Bizanos**

Il s'agit d'une nouvelle expérience prévue pour la rentrée de septembre 2015. A ce jour, la convention entre l'établissement scolaire et le Castel reste à signer.

#### **7.3 - Immersion en atelier repassage de l'ESAT Jean Genèze (Pau)**

Un petit groupe de jeunes du Castel va en ESAT pendant 1 journée tous les 15 jours.

L'objectif est d'accroître le temps d'immersion et de développer le réseau des ESAT partenaires.

#### **7.4 - Immersion en foyer de vie**

Un petit groupe de jeunes du Castel va en foyer de vie afin de préparer la transition vers ce type de structure.

#### **7.5 - Mise en place de 2 demi-journées institutionnelles**

Ces demi-journées ont été positives pour l'ensemble des personnels, elles ont permis l'analyse des pratiques.

#### **7.6 - Formations professionnelles**

Formations appréciées des personnels, sur les risques d'internet (intervenant M. Massonié), la bientraitance, et l'accompagnement des sujets psychotiques.

#### **7.7 - Séjours d'été**

Grâce à la mise à disposition gracieuse des centres d'hébergement des PEP 64, la part financière destinée à ces frais d'hébergement servira à améliorer les séjours (exemple : allongement de la durée de certains séjours).

#### **7.8 - Sorties du Castel**

30 sorties cette année, c'est un record de sorties qui s'explique par les places libérées en ESAT et en foyer de vie.

## **8 - Date du prochain CVS**

La date du prochain CVS est fixée au **mercredi 23 septembre 2015 à 16h45**.

La présidente du CVS  
Maryvonne DE RAVIGNAN

**Les représentants des familles ont pour mission de recevoir les questions et remarques des parents pour les transmettre au CVS. N'hésitez pas à les contacter :**

Maryvonne DE RAVIGNAN (présidente) : 06.13.50.43.80

Sandra DEVILLEBICHOT (vice-présidente) : 06.52.34.98.48 [sandra.devillebichot\(chez\)free.fr](mailto:sandra.devillebichot(chez)free.fr)